

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2024 A 19h00

Présents : DUBOURG Philippe, VERLANDE Michel, BOCCANFUSO Patrice, LAMOTHE Georges, BACUS Thierry, LACOSTE Odile, DALESME Clément.

Absents excusés : LELIEBVRE Brigitte procuration à Odile LACOSTE et EVRARD Agnès procuration à DALESME Clément

Secrétaire de séance : BACUS Thierry

Ajouter deux délibérations : **Convention Cassiopéa**

Encaissement chèque de la Saur

Contre 0 abstention 0 pour 9

1/Vote des taux d'imposition 2024

Non-participation des absents ayant donné procuration.

Il est proposé d'augmenter de 1 point l'ensemble des taxes et de 5 points la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

	Taux référence	taux votés	Produit attendu
Taxe d'habitation :	5,63	6,29	6 693€
Taxe foncière bâti :	33,33	33,66	104 952€
Taxe foncière non bâti :	31,38	31,69	7 384€
Total :			119 029€
Effet du coefficient correcteur			- 59 948€
Produit attendu pour la commune			59 081€ c/73111
Allocations compensatrices			958€ c/74833
Contre 0 abstention 0 pour 7			

2 /Vote du budget principal 2024

Non-participation des absents ayant donné procuration.

Fonctionnement

Dépenses :	347 422.20€	Recettes	235 185.00€
Résultat N-1			112 237.20€
Total	347 422.20€		347 422.20€

Investissement

Dépenses :	82 100.00€	Recettes	123 282.20€
Restes à réaliser	133 556.58€		74 740.00€
Résultat N-1			17 634.38€
Total	215 656.58€		215 656.58€

Total budget 563 078.78€ 563 078.78€

Contre 0 Abstention 0 Pour 7

3/ Vote du budget assainissement 2024

Non-participation au vote des absents ayant donné procuration

Fonctionnement

Dépenses :	20 167.87€	Recettes	18 448.00€
Résultat N-1			1 719.87€
Total	20 167.87€		20 167.87€

Investissement

Dépenses :	13 913.84€	Recettes	9 726.00€
Restes à réaliser	0		0
Résultat N-1			4 187.84€
Total	13 913.84€		13 913.84€

Total budget **31 081.71€** **31 081.71€**

Contre 0 Abstention 0 Pour 7

4/ Admission en non-valeur au budget assainissement

Demande du Trésor Public pour la mise en non-valeur de la somme de 345,70€ suite à un surendettement et décision d'effacement de la dette.

Cette somme correspond à des impayés de locataire concernant l'assainissement collectif non honoré.

Contre 0 Abstention 0 Pour 9

5/ Autorisation signature de la convention avec CASIOPEA

Autorisation de signer la convention de partenariat sur la prise en charge du service de téléassistance de Cassiopéa. Pour faciliter la décision à l'adhésion au service de CASSIOPEA pour les personnes fragilisées, âgées et handicapées ayant besoin d'une assistance et qui ne sont éligibles à aucune aide.

Je vous propose en plus de l'aide gratuite de 2 mois par Cassiopéa de prendre à notre charge 3 mois pour la somme de 30€.

Pour les 4 dernières années cela n'a concerné que 2 personnes.

Contre 0 Abstention 0 Pour 9

6/Encaissement chèque de la SAUR

Suite à la fermeture du compteur d'eau au 2 Place St Sulpice, la société SAUR nous rembourse le trop perçu par l'envoi d'un chèque d'un montant de 71,03€. Il y a lieu d'encaisser ce chèque.

Contre 0 Abstention 0 Pour 9

8/ Questions diverses

Fin de séance à 20h00

